

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Blois, le 22 juin 2024,

### **Suivi des inondations et risques de crues en Loir-et-Cher**

—  
Point de situation à 16h30

Depuis le début de la semaine, une succession d'événements pluvieux a touché le département et les bassins versants associés. Les fortes pluies qui se sont abattues notamment de jeudi à vendredi ont atteint un maximum de 85 mm entre la Sauldre et le Beuvron, 65 mm entre La Sauldre et le Cher et 70 mm au niveau de Montrichard. Pour le bassin du Loir, par endroit, il est tombé jusqu'à 65 mm notamment au niveau de la Braye et entre Montoire et la Vallée de Ronsard.

L'ensemble des services de l'Etat, du Conseil Départemental et des communes restent mobilisés pour répondre aux conséquences des inondations qui sont intervenues à la suite de cet événement météorologique.

La circulation a ainsi été rétablie sur la plupart des axes concernés par des montées des eaux à l'exception de 8 tronçons de routes départementales et notamment sur la D59 entre Gy et Billy ainsi qu'entre Romorantin-Lanthenay et Pruniers.

**La vigilance aux abords des cours d'eau est plus que jamais de mise face à un risque réel de crues consécutives aux pluies intenses de ces derniers jours.**

Dans le cadre de la vigilance Vigicrues, tout le réseau surveillé dans le département est actuellement en vigilance verte mais les hauteurs d'eau indiquées se rapprochent progressivement des seuils de vigilance jaune.

Les gestionnaires de campings et d'équipements collectifs sont ainsi appelés à rester particulièrement vigilants afin d'éviter toute situation d'urgence et en étant attentifs aux voies d'accès susceptibles d'être inondées. Les recommandations d'évacuation d'un certain nombre de campings situés à proximité de cours d'eau concernés par la montée des eaux transmises hier par la préfecture aux collectivités concernées sont donc maintenues.

#### **Contacts presse**

Service départemental de la communication interministérielle  
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | [pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr)  
[www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr) | @prefet41



**PRÉFET  
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Une attention particulière est également portée aux niveaux de sécurité des digues, notamment sur le Cher.**

La préfecture et la mairie de Selles-sur-Cher, suivent attentivement la situation de la digue de Chambon-aval où le niveau de l'eau devrait monter jusqu'à pouvoir atteindre le niveau de sûreté entre dimanche après-midi (23/06) et lundi matin (24/06). Sur cette zone il convient de faire preuve d'une très grande vigilance dans les prochaines heures et de se tenir prêt à une éventuelle évacuation. Les résidents de la vingtaine d'habitations concernées sont actuellement avisés par les services techniques de la mairie.

**La préfecture de Loir-et-Cher vous recommande de vous tenir éloigné des cours d'eau et de respecter scrupuleusement les consignes et interdictions mises en place par les communes et les services de l'Etat.**

**Contacts presse**

Service départemental de la communication interministérielle  
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | [pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr)  
[www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr) | @prefet41